



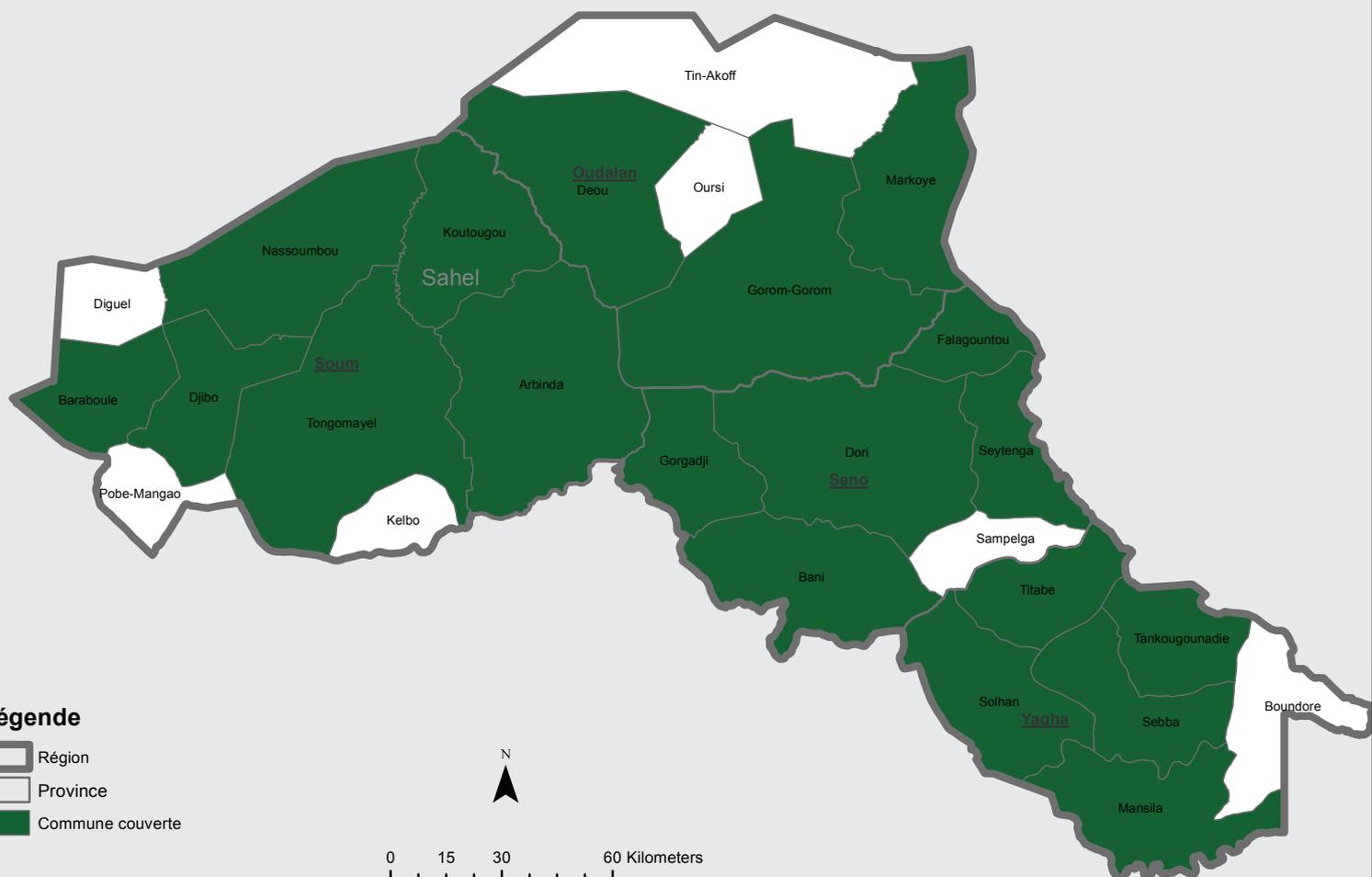
# BURKINA FASO



## RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGION DU SAHEL JANVIER 2020

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET COEXISTENCE PACIFIQUE
- III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
- IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS
- V. DEFIS GLOBAUX
- VI. RECOMMANDATIONS

### Communes couvertes par les comités et relais communautaires





## I. CONTEXTE OPERATIONNEL

■ **La région du Sahel** au Burkina Faso connaît une recrudescence des actes de violences qui a pour corollaire des violations des droits humains suite aux incidents sécuritaires de tout genre. Cette situation déplorable crée un sentiment de psychose généralisée et de désolation. Ces violences perpétrées dans certaines régions du pays et surtout au Sahel créés beaucoup de familles déplacées qui vivent dans des sites aménagés ou dans des familles d'accueil.

Les activités de monitoring du mois de janvier ont porté sur les visites dans les sites et dans les ménages ou vivent certains PDI. Aussi, nous avons enregistré quelques incidents survenus au cours du mois.

## II- MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Nous avons effectué des visites sur les sites des PDI et dans certaines familles d'accueils. Ces visites ont eu lieu dans toutes les provinces de la Région du Sahel à savoir le Soum (Djibo dans les secteurs 1 à 5 et 03 villages de Djibo (Fili fili, Banikani, Borguindé), le Seno dans la ville de Dori (Petit paris, Gnarala et Wendou), l'Oudalan dans les villes de Gorom-Gorom et de Markoye et dans le Yagha dans la ville de Sebba.

Ces activités ont consisté à aller vers les PDI pour les rencontrer, échanger avec elles pour connaître les difficultés qu'ils vivent, leurs besoins et les causes de leurs déplacements. Pour ce faire nous avons établi un outil qui comportait les nom et prénoms, âge, sexe, nombre de personne en charge pour les chefs de ménage, lieu de provenance, cause du déplacement, difficultés, besoins et numéro de téléphone. Ainsi nous avons rencontré et échangé physiquement avec 1259 PDI dont 763 hommes et 496 femmes qui ont accepté nous donner des informations sur leurs situations. Le constat fait sur les sites est désolant et déplorable en ce qui concerne les droits des PDI.

- **SITUATION ACTUELLE** : Dans la ville de Dori sur le site des déplacés de Wendou on constate que les PDI dorment à même le sol, dans la fraîcheur, à l'air libre par manque d'abris.

- **BESOINS IMMEDIATS** : Abris urgents, vivres ; AME (nattes, couvertures), habits pour enfants.

En ce qui concerne les causes des déplacements, elles sont nombreuses :

Au cours des échanges lors des visites des sites et des ménages les PDI ont accepté nous donner les raisons qui les ont poussés à fuir leurs lieux de provenance.

Ces causes sont : la peur, la destruction des biens, pillages de biens, les attaques terroristes (dans la localité de provenance ou dans une localité voisine), les menaces des groupes armés ; Assassinats de proche ; Assassinats ciblés, enlèvements, activités criminelles dans la zone, problèmes de logement dans la zone d'accueil, le départ massif de toute la population etc.

Pour la mise en œuvre de nos activités, nous avons choisi les chefs-lieux des provinces pour installer nos bureaux et certaines communes et villages pour le travail de monitoring. Nous avons mis en place également des réseaux communautaires dans certaines communes et villages qui sont inaccessibles du fait du danger terroriste. Ces zones sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

### III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

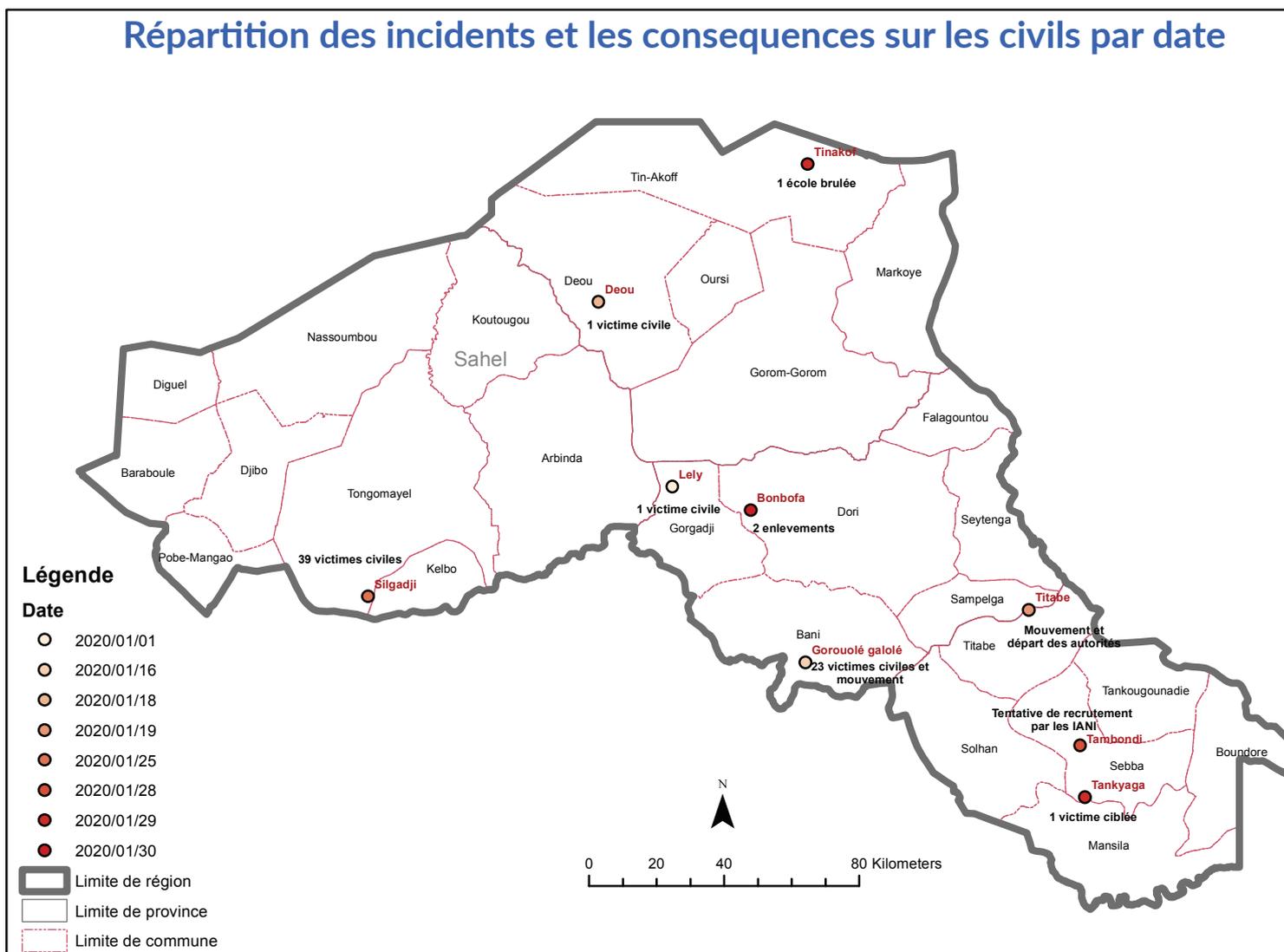
#### Résumé général des violations,

Au cours du mois de Janvier, nous avons noté dix (10) attaques qui se sont produites dans les quatre provinces du Sahel. Ces attaques ont occasionné au moins soixante-six (66) pertes en vies humaines dont des FDS et des populations civiles ainsi que des pillages et des destructions de biens.

Ainsi l'attaque du village de Goroulé Gololé de la commune de Gorgadji a occasionné des déplacements massifs des populations des villages environnants (Gorol gololé, Léli, Tchèka liédji zone Mossi et Tchèka liédji zone gourmantché, Démni, Lamdamol, Pétèguerssé) vers la commune de Dori depuis le 19 janvier à nos jours.

Le nombre de PDI ne fait qu'augmenter tous les jours par conséquent les problèmes et les besoins aussi. Ces déplacements massifs créent des problèmes de promiscuité, d'hygiène, d'alimentation, de logement etc. dans les sites et les ménages. Un récapitulatif de quelques incidents figure dans les tableaux suivants :

#### Répartition des incidents et les conséquences sur les civils par date



## VI. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations pour ce mois de décembre sont les suivantes :

Les activités de monitoring de ce mois de janvier 2020 ont connu une exécution assez satisfaisante. Elles ont permis de toucher un bon nombre de PDI et de connaître leurs problèmes et leurs besoins spécifiques. Ainsi des besoins considérables et urgents ont été relevés auprès des PDI et populations hôtes. Ainsi en plus des besoins nutritionnels, abris, AME, prise en charge psychique des victimes directs et indirects des atrocités ils sont nombreux ces personnes qui ont besoin d'un document d'identification (extrait de naissance et CNIB).

Au cours du mois, le MBDHP est resté proche des PDI et des communautés d'accueils pour connaître leurs souffrances et les causes de ces souffrances en vue d'y apporter des réponses adéquates et adaptées.

- Apporter une assistance urgente en Abris et AME, en vivres et en vêtements (surtout pour les enfants) surtout dans les sites de Dori et à Djibo.
- Contribuer au renforcement de la cohésion sociale entre déplacés, réfugiés et populations d'accueil à travers les campagnes de sensibilisation ;
- Renforcer les capacités des Moniteurs, des leaders communautaires et les autorités administratives des communes sur la protection des PDI pour une meilleure compréhension et acceptation des PDI
- Apporter un appui psychosocial à ceux qui ont subi des traumatismes ;
- Construction d'espaces amis des enfants afin d'occuper/apporter de l'appui psychosocial aux enfants ;